

TFI International annonce le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTRÉAL, 09 oct. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- TFI International Inc. (NYSE et TSX : TFII), un chef de file nordaméricain du secteur du transport et de la logistique, a annoncé aujourd'hui que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre »). En vertu de l'offre renouvelée, TFI International est autorisée à racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 7 000 000 d'actions ordinaires, représentant 7,92 % des 88 331 725 actions formant le flottant de TFI International. Les actions pourront être rachetées par l'entremise de la TSX et de systèmes de négociation parallèles au Canada au cours de la période de douze mois allant du 14 octobre 2020 au 13 octobre 2021. Au 30 septembre 2020, TFI International comptait 93 362 475 actions ordinaires émises et en circulation.

En vertu de son offre précédente, laquelle est entrée en vigueur le 2 octobre 2019 et a expiré le 1^{er} octobre 2020, TFI International était autorisée à racheter jusqu'à 7 000 000 d'actions ordinaires. Au 1^{er} octobre 2020, TFI International avait racheté 2 221 255 actions ordinaires, à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 36,44 \$ CA par action, par l'intermédiaire de la TSX et de systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions rachetées ont été annulées par TFI International.

Toutes les actions que TFI International rachètera dans le cadre de l'offre renouvelée seront acquises au cours du marché en vigueur au moment du rachat. TFI International déterminera le nombre réel d'actions qui pourront être rachetées et le moment où ces rachats auront lieu. Tous les rachats effectués par TFI International en vertu de l'offre renouvelée seront réalisés conformément aux règles et aux politiques de la TSX.

Au cours du dernier semestre complété, le volume moyen des transactions quotidiennes visant les actions ordinaires de TFI International à la TSX s'est établi à 344 565. Par conséquent, en vertu des politiques de la TSX, TFI International aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de bourse, un maximum de 86 141 actions, représentant 25 % du volume moyen des transactions quotidiennes. En outre, TFI International sera autorisée à effectuer, une fois par semaine civile, un rachat de bloc (tel que ce terme est défini dans le *Guide à l'intention des sociétés de la TSX*) d'actions qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de TFI International, conformément aux politiques de la TSX.

Le conseil d'administration de TFI International croit que, en temps opportun, racheter ses actions dans le cadre de l'offre représente une bonne utilisation des ressources financières de TFI International, puisqu'une telle action peut protéger et accroître la valeur pour les actionnaires lorsque les occasions se présentent.

À la connaissance de TFI International, aucun administrateur ou haut dirigeant, y compris le chef de la direction, ni aucune personne agissant conjointement ou de concert avec TFI International, n'a actuellement l'intention de vendre des actions dans le cadre de l'offre renouvelée. Cependant, de telles personnes pourraient réaliser des ventes par l'intermédiaire de la TSX si leur décision n'est pas liée à l'offre. Les avantages que tireraient alors ces personnes du rachat de leurs actions seraient les mêmes que ceux qu'obtiendraient tous les autres actionnaires dont les actions seraient rachetées dans le cadre de l'offre.

En lien avec l'offre renouvelée, TFI International a conclu un plan d'achat d'actions automatique avec RBC Dominion Valeurs mobilières Inc. afin que des rachats puissent avoir lieu en vertu de l'offre pendant les « périodes d'interdiction » de TFI International, comme le permettent le *Guide à l'intention des sociétés de la TSX* et la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

À PROPOS DE TFI INTERNATIONAL

TFI International, chef de file nord-américain du secteur du transport et de la logistique, est présente partout aux États-Unis, au Canada et au Mexique par l'intermédiaire de ses filiales. TFI International crée de la valeur pour ses actionnaires en repérant des acquisitions stratégiques et en gérant un réseau en pleine expansion de filiales en propriété exclusive. Ces filiales bénéficient des ressources financières et opérationnelles de TFI International pour faire croître leurs activités et améliorer leur efficacité. Les sociétés de TFI International exercent les activités suivantes :

- ▮ la livraison de colis et de courrier;
- ▮ le transport de lots brisés;
- ▮ le transport de lots complets;
- ▮ la logistique.

TFI International Inc. est inscrite à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole TFII. Pour en savoir plus, visitez www.tfiintl.com.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables canadiennes, ainsi que de l'article 27A de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, dans sa version modifiée, et de l'article 21E de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, dans sa version modifiée, et ces énoncés sont assujettis aux règles d'exonération créées par ces articles et par la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*, dans sa version modifiée. On peut reconnaître ces énoncés par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « s'attendre à », « estimer », « projeter », « croire », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention de », « anticiper » ainsi que d'autres termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les opinions et les attentes actuelles de notre direction et ils sont, de par leur nature, assujettis à des risques et des incertitudes, dont certains ne peuvent être prédis ou quantifiés, ce qui peut faire en sorte que les événements futurs et les résultats réels diffèrent considérablement de ceux présentés ou envisagés dans les énoncés prospectifs ou qui sont sous-jacents aux énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment mais sans s'y limiter, ceux divulgués dans les documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la

Securities and Exchange Commission des États-Unis. TFI International décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs afin de tenir compte des résultats réels ou en raison de changements touchant les facteurs ayant une incidence sur l'information prospective.

Renseignements :

Alain Bédard

Président du conseil, président et chef de la direction

TFI International Inc.

647 729-4079

abedard@tfiintl.com